



ZOOM technique n°1

Recensement 2006 et projections à 2020

Novembre 2009

Au SOMMAIRE :

I. LE CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE NATIONAL ET REGIONAL

Page 2

II. LES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES SUR LE BOULONNAIS

Page 4

III. LES PROJECTIONS DE POPULATION SUR LE BOULONNAIS

Page 7

Page 8
Une analyse, des questionnements !

Le Syndicat Mixte du SCOT du Boulonnais, en partenariat avec Boulogne-sur-Mer-Développement-Côte d'Opale, vous invite à approfondir certains sujets sur le territoire du Boulonnais à travers différents « zooms techniques ». Ces « zooms » viendront abonder régulièrement les travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale qui ont débuté en juin 2008.

Ce premier numéro est consacré au recensement de la population 2006 et retrace, à partir d'un cadrage tout d'abord national puis régional, les dynamiques locales en matière de démographie.

Le SCOT doit se projeter dans l'avenir, c'est pourquoi nous avons fait appel aux compétences du démographe Jean-François LEGER.

A partir de projections démographiques il nous présente en dernière partie de ce zoom ce que seront en 2020 les enjeux de notre territoire en matière de population. A nous ensuite de les anticiper...

Bonne lecture !

RAPPEL :

Le territoire du SCOT du Boulonnais c'est :

- ➔ 53 communes
- ➔ 141 000 habitants
- ➔ 453 000 hectares

I. Le contexte démographique national et régional

Méthodologie INSEE du recensement 2006

Depuis 2004, le recensement de la population est réalisé selon une nouvelle méthode reposant sur deux principes : des enquêtes annuelles de recensement et le recours au sondage.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont désormais recensées une fois tous les 5 ans par roulement. L'enquête de recensement porte sur la totalité de la population et des logements de la commune. Au bout de 5 ans, l'ensemble de la population des communes de moins de 10 000 habitants est donc recensé.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, un échantillon de logements regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année, l'échantillon étant réparti sur l'ensemble du territoire de la commune. Au bout de cinq ans, environ 40% des habitants de la commune auront été recensés.

Les données ainsi collectées lors du cycle de recensement 2004-2008 permettent de produire les résultats du recensement millésimé 2006, date du milieu de la période. Les informations ramenées à cette même date pour toutes les communes permettent d'assurer l'égalité de traitement entre elles.

Afin de mesurer l'évolution de la population d'un territoire on utilise les données sur « La population municipale ». *La population municipale* comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La population municipale correspond à la population sans double compte de 1999. La somme des populations municipales des communes donne la population de la France.

D'après la publication, *Population du Nord-Pas-de-Calais : stabilité d'ensemble, dynamiques territoriales contrastées*, Pages de Profil n°50, INSEE, janvier 2009

On recense au 1^{er} janvier 2006, 63 225 568 habitants en France. Sur l'ensemble de cette population française, plus de 4 millions résident dans le Nord-Pas-de-Calais. La région se place ainsi au troisième rang des régions de province, juste derrière la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la région Rhône-Alpes.

Les densités (hab/km²), illustrent en quelque sorte un degré d'urbanisation des régions. Si en France, la densité moyenne est de 113 habitants au km², le Nord-Pas-de-Calais se démarque avec ses 324 hab/km². La région s'inscrit donc clairement

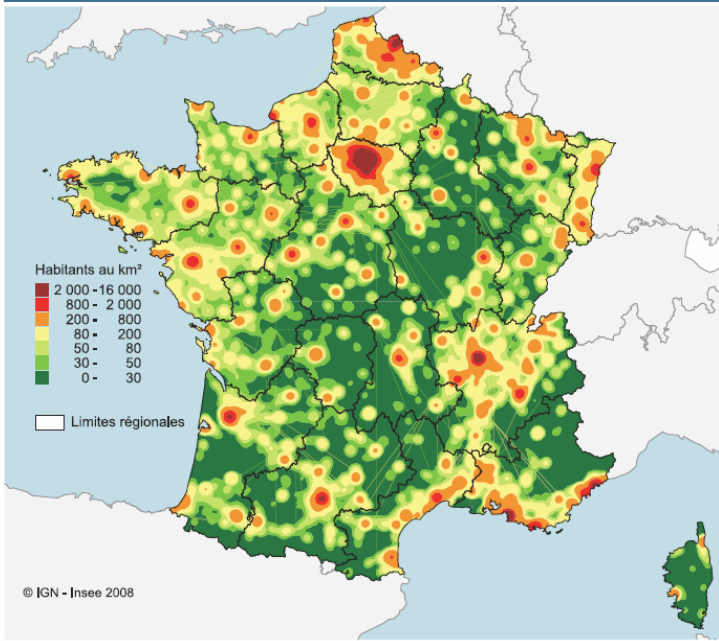
dans une Europe du Nord-Ouest, l'une des zones les plus urbanisées de la planète.

La population française totale s'est accrue de près de trois millions de personnes entre 1999 et 2006 (+0.7% par an). La Région Nord-Pas-de-Calais a peu contribué à cette croissance. En effet, la population du Nord-Pas-de-Calais est restée relativement stable (+0.1% par an), ce qui représente seulement 22 773 habitants supplémentaires en 7 ans. Depuis 1975, la région Nord-Pas-de-Calais reste donc dans une dynamique de très faible augmentation de sa population.



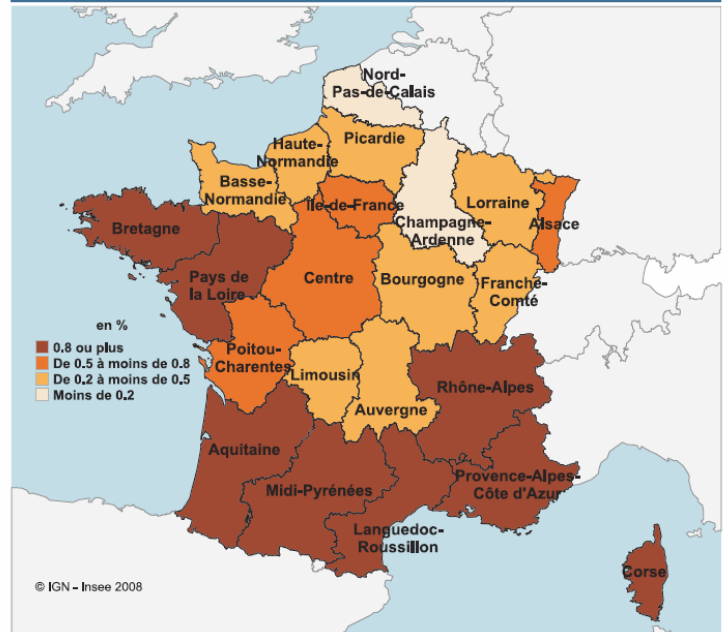


Carte 1 : DENSITÉ DE POPULATION - 2006



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Carte 2 : TAUX DE VARIATION ANNUEL DE LA POPULATION ENTRE 1999 ET 2006 (MOYENNE MÉTROPOLE = 0,7 %)



Source : Insee - Recensements de la population de 1999 et 2006

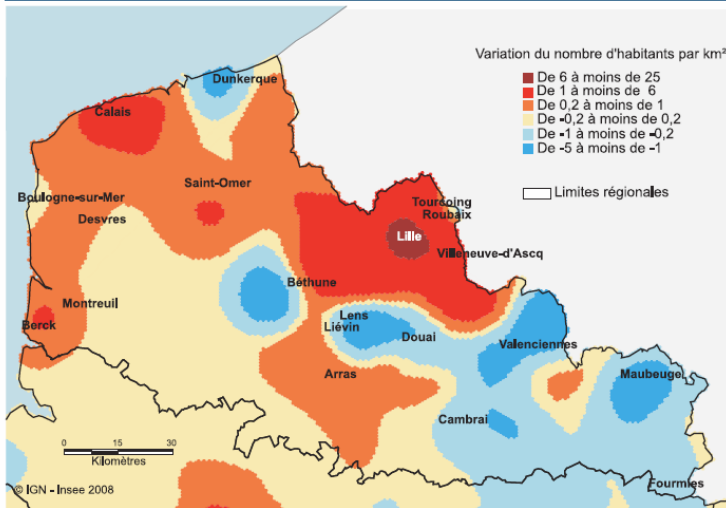
Au niveau régional, l'évolution de la population entre 1999-2006 ne se répartit pas de façon homogène.

L'ensemble lillois reste le moteur de la croissance au niveau régional. Sur la partie littorale, seuls les ensembles de communes autour de Berck et Etaples comptent plus d'habitants en 2006 qu'en 1999, ce qui traduit un certain recul de la population sur le littoral : les ensembles urbains de Dunkerque, Calais, Saint-Omer et Boulogne-sur-Mer connaissent une baisse de leur population.

Les espaces ruraux inversent quant à eux la tendance observée depuis une quarantaine d'années en accueillant à nouveau de la population.

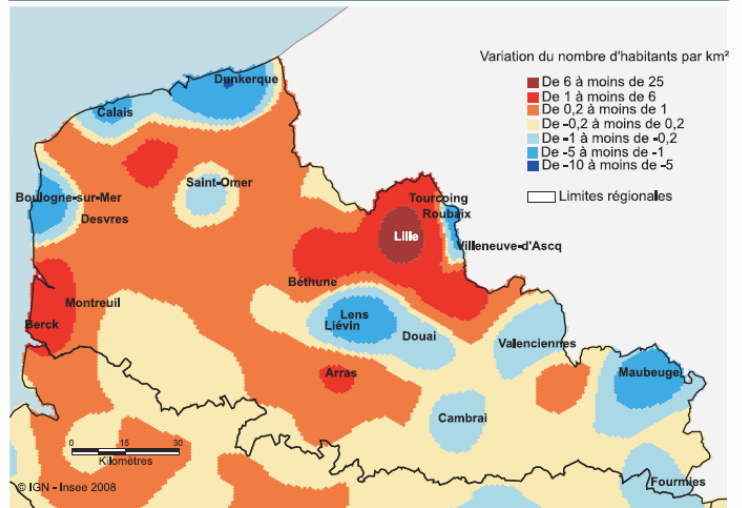
Entre périurbanisation et rurbanisation, les logiques de peuplement ont évolué en moins d'une dizaine d'années sur le littoral du Nord-Pas-de-Calais.

Carte 3 : VARIATION ANNUELLE DE LA DENSITÉ DE POPULATION - 1982 ET 1999



Sources : Insee - Recensements de la population de 1982 et 1999

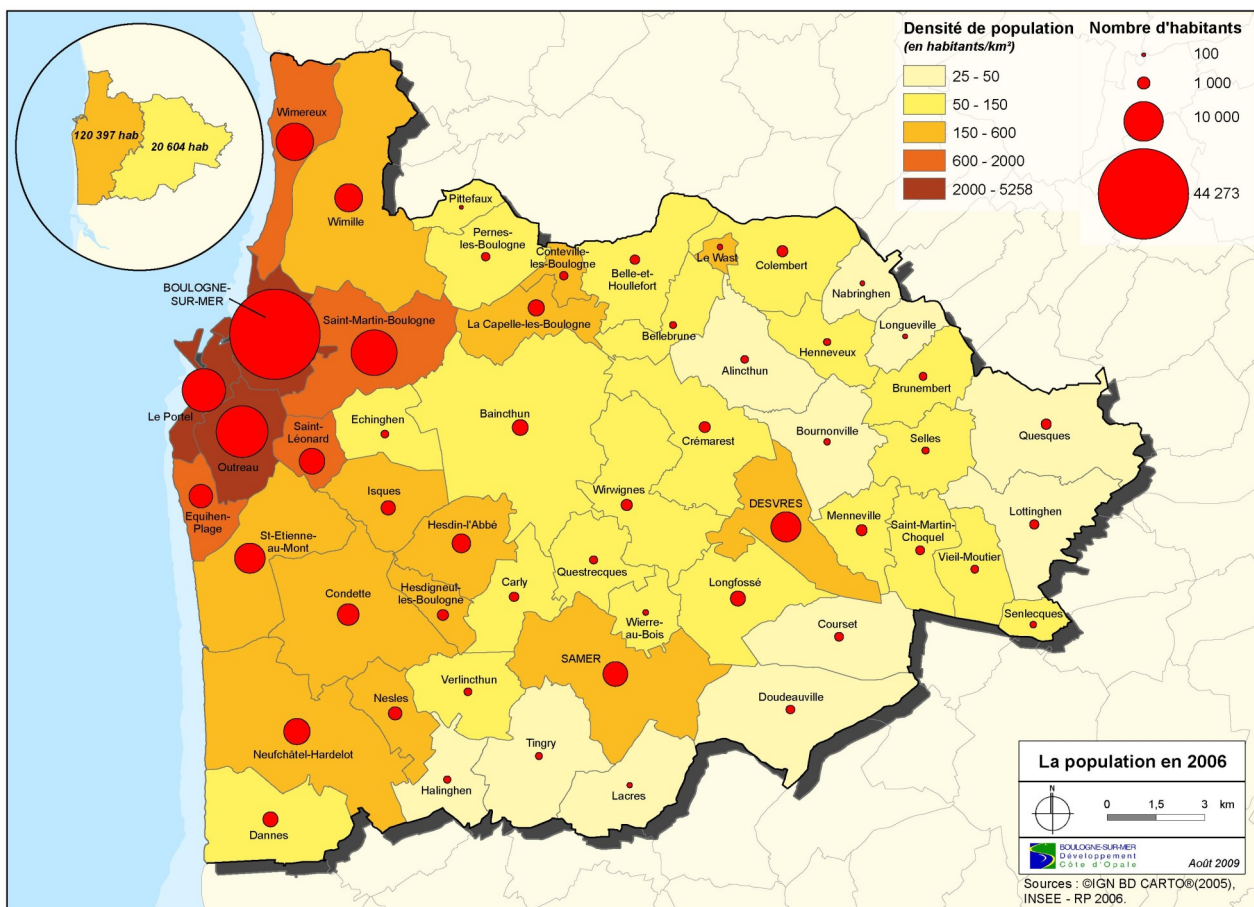
Carte 4 : VARIATION ANNUELLE DE LA DENSITÉ DE POPULATION - 1999 ET 2006



Sources : Insee - Recensements de la population de 1999 et 2006

II. Les évolutions démographiques sur le Boulonnais

Un territoire dense



Le territoire du SCOT du Boulonnais au 1^{er} janvier 2006 comptait 141 001 habitants. La densité de population sur le territoire est donc assez importante (311 hab/km²) et se rapproche de la densité régionale (324 hab/km²).

Avec ses 44 273 habitants, Boulogne-sur-Mer est la commune la plus peuplée du SCOT. Elle constitue avec les communes limitrophes (Saint-Martin-Boulogne, Outreau, Le Portel), le centre de l'agglomération boulonnaise, où se rassemble plus de la moitié de la population du territoire.

Le reste du territoire compte trois communes de 5 000 à 10 000 habitants, il s'agit de Wimereux, Saint-Etienne-au-Mont et Desvres dans l'espace rural. En périphérie du centre de l'agglomération et sur le littoral on distingue un ensemble de communes peuplées de 1 000 à 5 000 habitants ainsi que les communes de Samer et Longfossé qui se distinguent dans l'espace rural.





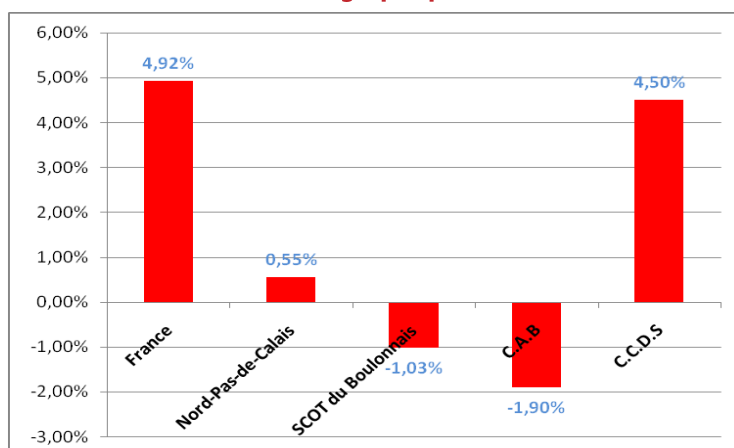
Un territoire qui perd de la population

Entre 1999 et 2006, la population a baissé de 1.03% sur le territoire du SCOT, ce qui représente 1 475 habitants en moins.

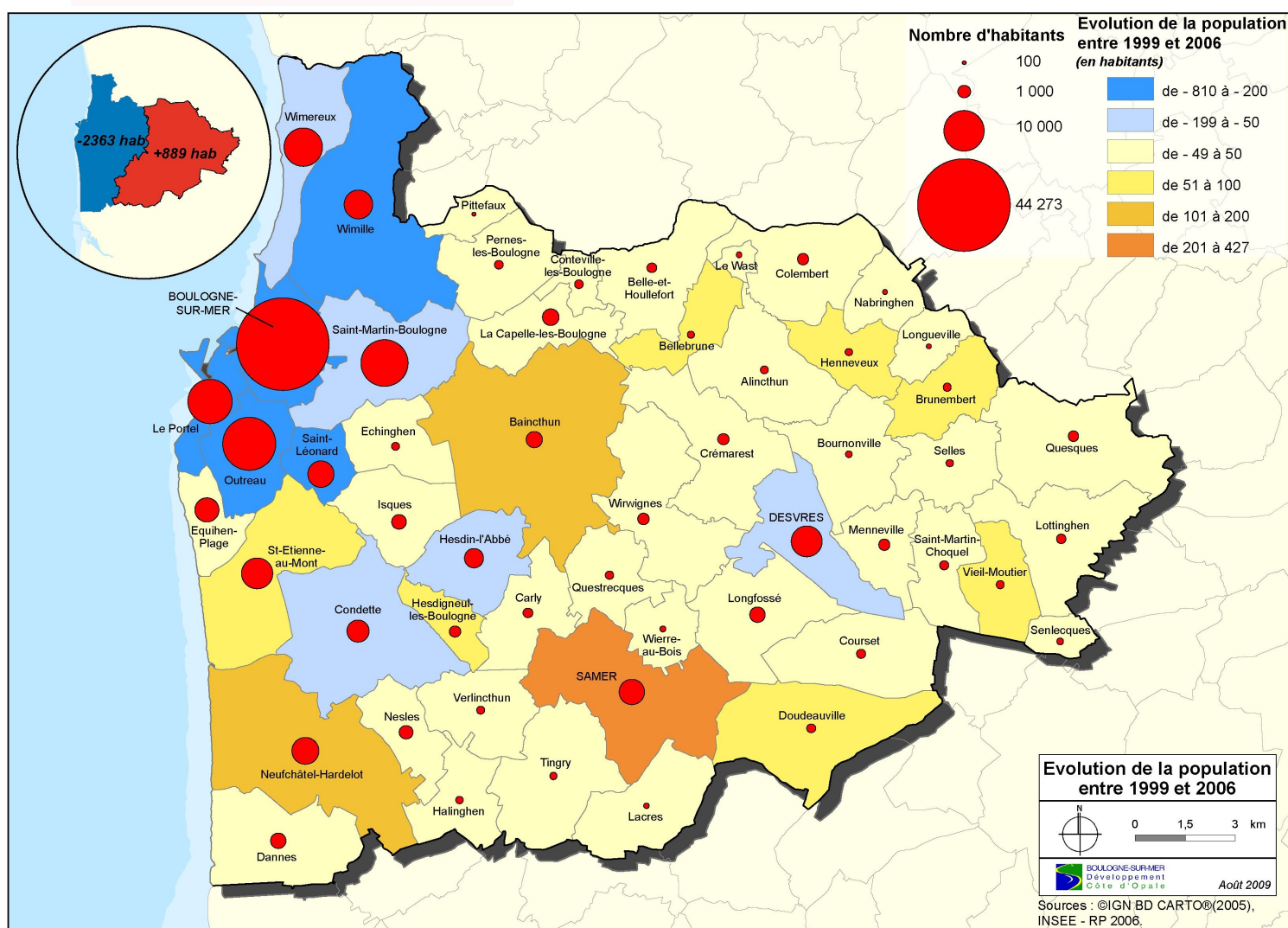
Ce sont les espaces où la population est la plus importante, le cœur d'agglomération et la commune de Desvres dans l'espace rural, qui se sont dévitalisés entre 1999 et 2006. Les communes rurales n'ont pas perdu de population, certaines en ont même gagné fortement, comme par exemple Samer.

Ainsi, la baisse de population n'a pas été homogène sur le territoire, car la Communauté de Communes de Desvres-Samer a vu dans son ensemble sa population augmenter, mais cela n'a pas compensé la baisse de la population sur la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

Evolution démographique 1999-2006



Source : INSEE, RP 2006



III. Les projections de population sur le Boulonnais

Jean-Francois Léger, démographe, est maître de conférences à l'Institut de démographie de l'Université Panthéon Sorbonne – Paris 1 (IDUP).

Ses recherches sont consacrées à la dynamique des populations des petits ensembles territoriaux.



« La population du SCOT à l'horizon 2020 : on attend moins d'habitants mais plus de personnes âgées. »

La population du SCOT du Boulonnais comptait 142 500 habitants en 1999. D'après les résultats du recensement rénové, il y en avait, en 2006, 141 000. Cette baisse, relativement faible (- 1 % en sept ans, soit environ 1,5 personne de moins chaque année pour 1 000 habitants) n'est pas une surprise, bien au contraire. Elle était même attendue et elle devrait se prolonger au cours des dix prochaines années.

Entre 1968 et 1999, la population du SCOT du Boulonnais a profité d'une configuration démographique extrêmement favorable. A la fin des années soixante, elle compte en effet beaucoup de jeunes et peu de personnes âgées : plus d'un Boulonnais sur deux est alors âgé de moins de 30 ans et les enfants de moins de 15 ans représentent à eux seuls plus de 30 % de la population. Ces derniers sont deux fois plus nombreux que les personnes âgées de plus de 60 ans.

L'effectif des générations qui allaient donner naissance à des enfants au cours des années 70-90 était donc important, tandis que les personnes qui allaient disparaître étaient au contraire peu nombreuses. En dépit d'une fécondité qui a diminué, cette configuration démographique devait se concrétiser par la croissance de la population.

L'augmentation de l'espérance de vie a également joué en faveur d'un accroissement du nombre de Boulonnais en permettant à un effectif toujours plus important de personnes (notamment celles âgées de plus de 60 ans) de demeurer plus de temps au sein de la population. Ainsi, les générations des enfants, des parents, des grands-parents (et de plus en plus souvent des arrière-grands-parents) peuvent coexister au sein d'un même ensemble démographique de plus en plus longtemps.

Les migrations (de nombreux départs au moment de l'entrée sur le marché du travail, mais des retours en cours ou fin de vie professionnelle) ont affecté la régularité de cette croissance démographique. Mais elles n'ont pas remises en cause la tendance générale.

« Ceux qui vont faire des enfants au cours des prochaines années sont moins nombreux que leurs aînés et ne pourront donc pas assurer seuls le renouvellement des générations. »

Qu'en est-il aujourd'hui ? En 2006, la composition de la population a bien changé. Dorénavant, les personnes âgées de plus de 60 ans sont aussi nombreuses que les enfants de moins de 15 ans ou les jeunes adultes de 15-29 ans. Le nombre de décès va donc augmenter en raison de cette structure particulière. Il faudrait donc encore plus de naissances pour assurer une croissance de la population.

Or, ceux qui vont faire des enfants au cours des prochaines années sont moins nombreux que leurs aînés et ne pourront donc pas assurer seuls le renouvellement des générations.





Ils n'en seront, certes, pas loin, mais le mouvement naturel (la différence entre le nombre de naissances et celui des décès) a toutes les chances d'être légèrement négatif.

A l'horizon 2020, la baisse de la population semble donc incontournable.

Cette décroissance sera accentuée si les départs de la région des jeunes actifs sont plus nombreux que par le passé. Selon les scénarios testés à l'initiative du SCOT, la population pourrait compter de 135 000 à 138 000 habitants en 2020. Cette baisse pourrait être différée dans l'immédiat, et atténuée à terme, si les communes du littoral parviennent à attirer des couples de jeunes retraités. Par exemple, l'arrivée chaque année de cent nouveaux couples de sexagénaires permettrait à l'effectif Boulonnais de se situer entre 137 000 et 140 000 personnes.

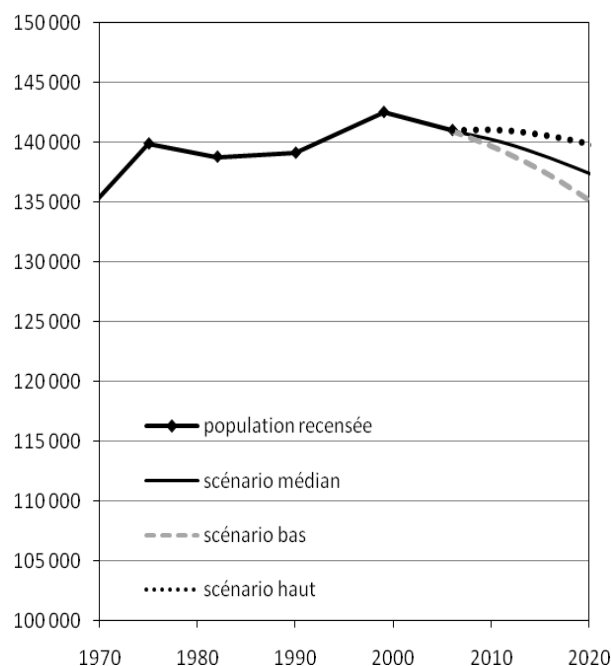
Il y a donc de fortes chances pour que la fin du XXe siècle ait marqué un sommet sur le plan démographique.

Les évolutions au cours des prochaines années, qui seront plus ou moins régulières selon le contexte socio-économique, vont dorénavant s'inscrire dans le cadre d'un mouvement général de décroissance de la population. A plus long terme, son effectif devrait se stabiliser.

« A plus long terme, l'effectif de la population devrait se stabiliser »

En dépit de cette baisse, le nombre de logements nécessaires à l'accueil de la population boulonnaise devrait continuer, lui, de croître, au moins jusqu'en 2020, mais à un rythme plus faible que celui des années 70-90. En effet, la taille moyenne des ménages va de son côté encore diminuer ces prochaines années avec l'augmentation des divorces et le vieillissement de la population qui provoquera des veuvages.

Projection de la population : une baisse inévitable



Mais la perspective la plus spectaculaire sur le plan démographique, qui est aussi celle qui est marquée par le moins d'incertitude, est la poursuite du « vieillissement » de la population du SCOT.

Quel que soit le scénario de projection envisagé, les personnes âgées de plus de 60 ans constitueront le groupe d'âges le plus nombreux : en 2020, plus d'une personne sur quatre aura en effet plus de 60 ans.

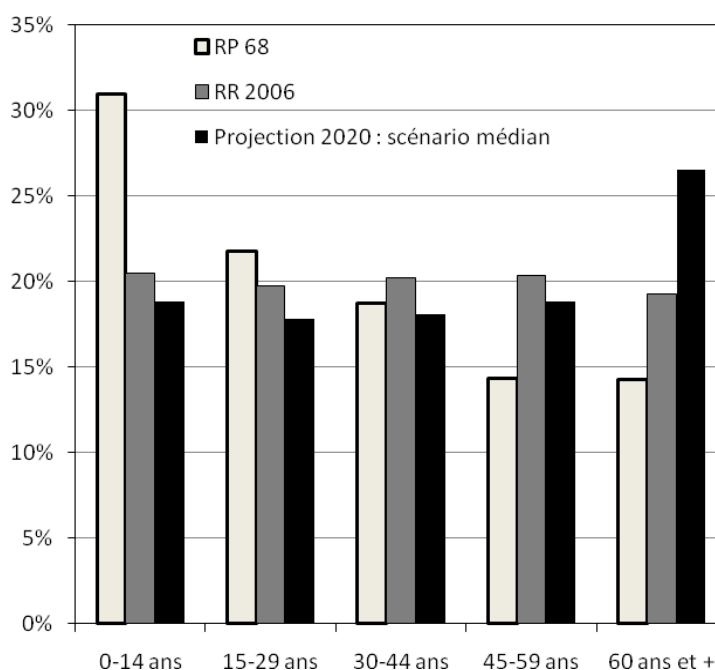
Une population plus « vieille » ne signifie pas nécessairement qu'elle sera nettement moins dynamique.

L'augmentation de l'espérance de vie sans incapacité, la part toujours croissante d'anciens actifs, sur le plan professionnel, parmi les personnes âgées de plus de 60 ans (due à l'augmentation du taux d'activité des femmes) sont des éléments, parmi d'autres, qui doivent inciter à revoir les perceptions associées aux différents âges de la vie et le rôle que les uns et les autres peuvent avoir sur le développement local.

J.F Léger

« En 2020, plus d'une personne sur quatre aura plus de 60 ans. »

Répartition de la population selon l'âge : toujours plus de personnes âgées de plus de 60 ans



EN BREF ...

- ➔ Après une légère baisse, la population devrait à long terme se stabiliser
- ➔ La taille des ménages va diminuer mais leur nombre va augmenter
- ➔ La population va vieillir : 1 personne sur 4 aura plus de 60 ans en 2020

Une analyse, des questionnements :

- ➔ Comment éviter la dévitalisation des cœurs urbains ?
- ➔ Comment retenir la population jeune sur notre territoire ?
- ➔ Comment anticiper le vieillissement de la population ?
- ➔ Comment adapter l'offre en logements face à la baisse du nombre de personnes par ménage ?

Directeur de Publication : J-M PLOUVIN
 Rédaction : O. DELBECQ - C. ROMULUS
 J.F. LEGER - J. KOSTRZ
 Conception / Maquette / Cartographie : BOULOGNE-SUR-MER Développement Côte d'Opale
 Document téléchargeable sur le site internet : www.scot-boulonnais.fr
 IPNS